

# GUINÉE ÉQUATORIALE

2014

Gérard Bizimana / g.bizimana@afdb.org  
Glenda Gallardo / glenda.gallardo@undp.org  
Lauréline Pla / l.pla@afdb.org





## GUINÉE ÉQUATORIALE

- La baisse de ses recettes pétrolières a fait entrer le pays dans une phase de récession. La croissance a été négative (-1.4 %) en 2013, et elle devrait le rester en 2014 (-1.8 % selon les prévisions).
- Les autorités ont maintenu un niveau élevé de dépenses d'investissement (37.9 % du PIB), creusant un déficit budgétaire équivalent à 7.5 % du PIB en 2013.
- Les recettes du secteur des hydrocarbures ont permis ces dernières années un développement rapide des infrastructures de base, mais cette dynamique ne s'est accompagnée ni d'un processus de diversification de l'économie, ni d'une amélioration notable des conditions de vie de la population.

### Vue d'ensemble

L'économie de la République de Guinée équatoriale (RGE) est entrée en 2013 dans une phase de récession, affichant un taux de croissance négatif du PIB estimé à -1.4 % en 2013, après une croissance de 5.3 % en 2012. Les performances économiques du pays devraient encore se dégrader en 2014 et 2015, avec des taux de croissance négatifs (-1.8 % et -8.5 % respectivement). Dans une économie largement dominée par le secteur des hydrocarbures, cette phase de récession résulte de la diminution de la production de gaz et de pétrole, et de la baisse des recettes pétrolières.

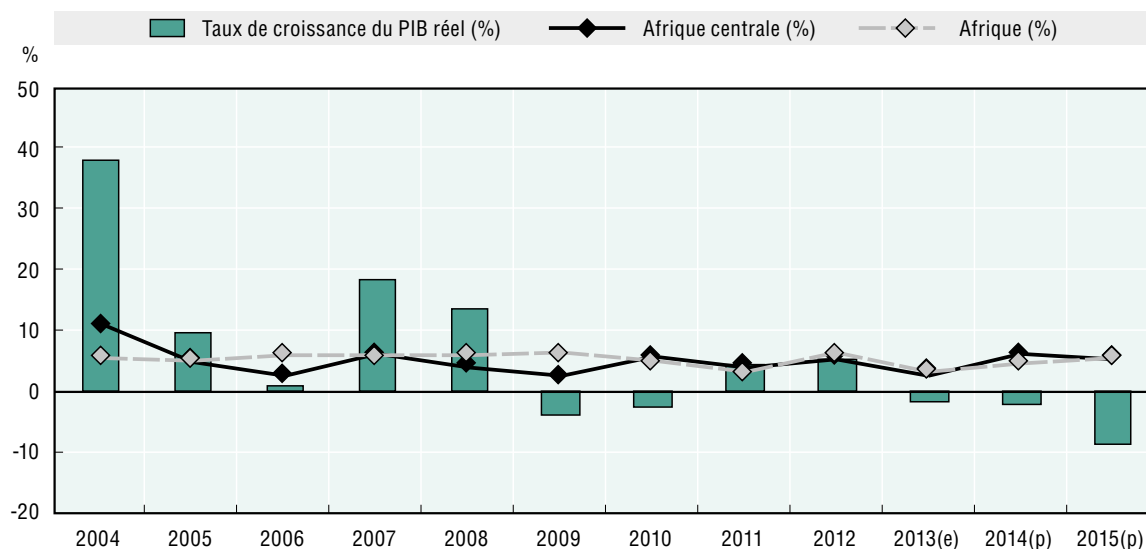
La croissance de l'économie hors-hydrocarbures a été largement tirée par les investissements publics réalisés par les autorités en faveur du développement et de l'amélioration des infrastructures de base telles que les routes, les ports et les aéroports. Les dépenses publiques en capital ont connu une constante évolution à la hausse ces dernières années et cette tendance devrait se poursuivre en 2014 et 2015 en dépit de la baisse des recettes pétrolières amorcée en 2012. Le solde budgétaire se détériore donc. Il a enregistré un déficit équivalent à 7.5 % du PIB en 2013, contre 5.4 % en 2012. Le déficit devrait encore s'aggraver pour représenter 11.4 % du PIB en 2014 puis 12.8 % en 2015, selon les prévisions.

La découverte dans les années 90 d'importants gisements de pétrole et de gaz et leur mise en exploitation avait impulsé une forte croissance économique qui a permis l'élévation très rapide du revenu par habitant, estimé à 29 940 USD en 2013. Si les recettes tirées de l'exploitation des hydrocarbures ont permis le développement rapide des infrastructures de base au cours de la période récente, la dynamique de croissance ne s'est pas encore accompagnée d'un processus de diversification de l'économie, et les conditions de vie de la population ne s'améliorent que très lentement. L'indice de développement humain s'établit à 0.554 en 2013, plaçant la Guinée équatoriale à la 136<sup>e</sup> place mondiale sur un total de 187 pays, alors qu'elle occupe le 59<sup>e</sup> rang dans le monde en termes de PIB par tête. Le secteur des hydrocarbures représente actuellement près de 90 % du PIB et la quasi-totalité des exportations du pays tandis que l'agriculture, principale source de revenus des Équato-guinéens, se limite à une agriculture de subsistance et ne couvre que 30 % des besoins du pays.

Conscient de la nécessité de rendre la croissance plus inclusive et d'élargir ses bases, les autorités ont élaboré un Plan national de développement économique et social (PNDES) visant à faire de la Guinée équatoriale une économie émergente en 2020. La première phase (2008-12) de ce plan était centrée sur le développement des infrastructures de transport, du réseau électrique et des bâtiments publics (hôpitaux, écoles) au prix d'importantes dépenses en capital financées par les recettes tirées des hydrocarbures. La seconde phase du plan, amorcée en 2013, prévoit de maintenir le niveau élevé d'investissement public dans le domaine des infrastructures tout en ciblant le développement de cinq secteurs prioritaires qui offrent au pays des avantages comparatifs inexploités et qui sont potentiellement créateurs de richesses et d'emplois. Il s'agit

de l'agriculture et de l'élevage, de la pêche, de la pétrochimie et des mines, du tourisme et des services financiers. Dans ces secteurs, les autorités souhaitent améliorer le climat des affaires en vue d'attirer les investissements étrangers et monter en gamme dans les chaînes de valeur mondiales (CVM).

Figure 1. Taux de croissance du PIB réel



Source : BAfD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

Tableau 1. Indicateurs macroéconomiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	5.3	-1.4	-1.8	-8.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	2.5	-4.2	-4.5	-11.2
Inflation	3.4	5.0	5.8	5.2
Solde budgétaire (% PIB)	-5.4	-7.5	-11.4	-12.8
Compte courant (% PIB)	-12.6	-7.9	-10.8	-0.5

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

## Développements récents et perspectives

La découverte dans les années 90 d'importants gisements de pétrole et de gaz et leur exploitation a impulsé une forte croissance économique. Le pays s'est positionné au rang de premier producteur au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de troisième exportateur de pétrole en Afrique subsaharienne. Les recettes pétrolières ont contribué à améliorer les finances publiques et permis à l'État d'investir dans de grands projets d'infrastructures de base. La croissance économique tirée par le secteur des hydrocarbures a en outre permis au pays d'accéder au statut de « pays à revenu intermédiaire », affichant le revenu par habitant le plus élevé du continent (29 940 USD) en 2013. L'amélioration des conditions de vie de la population est néanmoins très lente, et le pays continue de figurer au bas de l'échelle des indicateurs sociaux.

La production de pétrole s'est établie à 110 millions de barils en 2012 tandis que la production de gaz liquéfié et de méthanol a été d'environ 7 millions de tonnes. L'économie étant largement dominée par le secteur des hydrocarbures, qui représente actuellement près de 90 % du PIB et la quasi-totalité des exportations du pays, son taux de croissance est fortement vulnérable aux



fluctuations des cours mondiaux du pétrole ainsi qu'aux variations des volumes produits et exportés dans ce secteur. L'année 2013 marque l'entrée du pays dans une phase de récession économique causée par la diminution de la production de pétrole, de gaz et de méthanol, et par la baisse parallèle des recettes pétrolières. La diminution de la production de pétrole s'explique notamment par l'arrivée à maturité de six champs pétroliers (Zafiro, Okoumé, Alba, Ceiba, Jade et Serpentina). Les recettes pétrolières ont représenté 30,9 % du PIB en 2013 contre 31,6 % en 2012, et cette tendance baissière devrait se poursuivre en 2014 et 2015. Le rythme de la croissance du PIB s'est par conséquent considérablement ralenti, enregistrant même un taux négatif (-1,4 % en 2013 contre + 5,3% en 2012). Cette dégradation des performances économiques du pays devrait s'aggraver en 2014 et 2015, avec des taux de croissance projetés à -1,8 % et -8,5 % respectivement.

Le secteur du bâtiment et travaux publics est la deuxième activité prépondérante du pays après l'exploitation du gaz et du méthanol. La croissance de cette filière a été largement tirée par les investissements publics en faveur de la réhabilitation et de la construction d'infrastructures de base telles que les routes, les ports, les aéroports, les logements sociaux et les bâtiments publics. Les investissements réalisés dans le cadre de la première phase du PNDES, dont l'objectif est de faire de la Guinée équatoriale une économie émergente en 2020, ont permis d'accroître l'offre de logements dans les zones urbaines et de développer les infrastructures de transport (routes, ports et aéroports) ainsi que la distribution d'électricité. Les dépenses publiques en capital sont financées par les revenus tirés des activités pétrolières. Leur évolution à la hausse en 2013, 2014 et 2015 vise à faciliter la mise en œuvre de la seconde phase du PNDES, dont l'objectif est de diversifier de l'économie au-delà du secteur des hydrocarbures.

Le secteur privé hors hydrocarbures est embryonnaire en RGE, son développement étant entravé par une importante bureaucratie et par la faible qualité de la gouvernance. Suite à la quasi disparition des plantations de café, de cacao et d'huile de palme dans les années 1970, peu de produits agricoles sont commercialisés. La production agricole en 2013 provient essentiellement de l'agriculture de subsistance, qui demeure la principale source de revenu de la population mais ne couvre que 30 % des besoins locaux. Les deux principales cultures de rente sont le cacao et le café. L'ancienneté des plantations et l'exode rural massif des jeunes afin de chercher un travail mieux rémunéré en ville dans les secteurs du pétrole et de la construction ont causé le repli continu de la production de cacao depuis 2007 ainsi que la chute de la production du café. La faiblesse des infrastructures terrestres et l'absence de filières de commercialisation sont des obstacles majeurs au développement du secteur agricole.

Bien que la Guinée équatoriale possède une forêt très dense, notamment sur la partie continentale, la contribution de la sylviculture à la formation du PIB est restée négligeable en 2013 (moins de 0,5 %) à cause, d'une part, de la conjoncture économique internationale qui a conduit à la réduction des commandes en provenance de l'extérieur, et, d'autre part, de la loi forestière de 2008 interdisant l'exportation du bois en grumes brutes et exigeant la mise en place d'unités de transformation du bois. Les exportations de bois représentent plus de 320 000 tonnes de mètres cubes. L'étendue des eaux territoriales et l'abondance des espèces marines sont des atouts inexploités jusqu'à présent du fait de la désorganisation de la pêche industrielle. Les autorités ont placé le développement des pêcheries au nombre des secteurs prioritaires en vue de réduire la dépendance de l'économie aux hydrocarbures. Elles envisagent également, en vue de diversifier l'économie, de mobiliser des ressources minérales non exploitées tels que les gisements d'or, de diamants, de bauxite, d'étain, de tungstène et de coltan.

Du côté de la demande, l'investissement en capital fixe et la consommation des ménages sont les deux principaux contributeurs au PIB, comptant chacun pour un peu plus d'un tiers du PIB. Les dépenses d'investissement public devraient continuer de s'accroître en 2014 et 2015. De façon générale, la balance commerciale présente une position structurellement excédentaire, estimée à 44,2 % du PIB en 2013, en recul toutefois par rapport à 2012 (46,1 % du PIB) en liaison avec la diminution des exportations d'hydrocarbures. Les exportations de biens et services enregistrent



un léger recul en 2013, représentant près de 70 % du PIB, tandis que les importations sont stables, estimées à près de 40 % du PIB. La tendance baissière du solde de la balance commerciale devrait se poursuivre en 2014 et 2015, au niveau, respectivement, de 40.6 % et 39.2 % du PIB.

Tableau 2. PIB par secteur (en pourcentage du PIB)

	2008	2011
Agriculture, chasse, foresterie et pêche	....	1.3
dont pêche	....	....
Mines	....	89.4
dont pétrole	....	....
Manufactures	....	0.1
Electricité, gaz et eau	....	0.7
Construction	....	5.7
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	....	0.7
dont hôtels et restaurants	....	....
Transports, entreposage et communications	....	0.1
Finance, immobilier et services aux entreprises	....	0.8
Services des administrations publiques	....	0.9
Autres services	....	0.3
<b>Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs</b>	<b>....</b>	<b>100</b>

Source : Données des administrations nationales.

## Politique macroéconomique

### Politique budgétaire

Les dépenses publiques ont plus que doublé en termes réels depuis 2007. Dans le cadre de la première phase du plan national de développement (2008-12), le gouvernement a investi les recettes pétrolières en faveur du développement et de l'amélioration des infrastructures de base telles que les routes, les ports et les aéroports, les logements sociaux et les bâtiments publics, en vue d'accroître la compétitivité et de stimuler la croissance. Les dépenses exécutées ont été quasiment deux fois supérieures aux montants initialement prévus. Ce dépassement s'explique d'une part par les dépenses occasionnées par les travaux réalisés dans le cadre de l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) ou lors du sommet des chefs d'État de l'Union africaine, ainsi que, d'autre part, par un dépassement par rapport aux prévisions des recettes tirées des hydrocarbures.

La loi de finances 2013, fondée sur une projection de croissance de 1.8 % en 2013, se caractérisait par la volonté des autorités de mettre en place la deuxième phase du PNDES visant à diversifier l'économie en vue de porter la Guinée équatoriale dans la catégorie des économies émergentes en 2020. Mais contrairement aux pronostics officiels, l'économie est entrée dans une phase de récession en 2013, enregistrant un taux de croissance négatif de -1.4 % et creusant le déficit du solde primaire (6.8 % du PIB en 2013 contre 5 % en 2012). Ce creusement s'explique par la hausse continue des dépenses en dépit de la baisse des recettes pétrolières depuis 2012.

Les dépenses publiques contribuent pour plus de 35 % à la demande domestique. Elles sont largement dominées par les dépenses en capital : ces dernières ont représenté 37.9 % du PIB en 2013, contre 8.5 % pour les dépenses courantes. Ces dépenses d'investissement ciblent principalement le développement des infrastructures de transport et du réseau électrique ainsi que la construction de grands édifices publics. La tendance à la hausse des dépenses en capital devrait se poursuivre en 2014 et 2015. Ces dépenses devraient représenter 41.1 % du PIB en 2014 et 42.7 % en 2015. Les dépenses courantes sont en légère baisse. Elles sont estimées à 8.5 % du PIB en 2013, contre 9.0 % en 2012. Cette tendance à la baisse devrait se poursuivre en 2014 et 2015 (8.4 % et 8.1 % du PIB respectivement).



Les recettes tirées de l'exploitation des hydrocarbures constituent la très large majorité des recettes publiques. Les recettes pétrolières enregistrent une légère baisse depuis 2012. Estimées à 30.9 % du PIB en 2013, elles sont projetées à 29.8 % en 2014 et à 29.6 % en 2015. Les recettes fiscales sont en légère hausse, s'établissant à 2.6 % du PIB en 2013 contre 2.4 % du PIB en 2012. En revanche, lorsqu'estimées relativement au PIB hors hydrocarbures, les recettes fiscales hors hydrocarbures montrent une tendance à la baisse sur la période récente. Une gestion plus optimale des recettes tirées des ressources en hydrocarbures est indispensable pour limiter l'impact de la volatilité des recettes générées par ces ressources sur l'équilibre budgétaire et les dépenses publiques.

Tableau 3. Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2005	2010	2011	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
<b>Recettes totales (avec dons)</b>	<b>43.2</b>	<b>39.3</b>	<b>39.0</b>	<b>39.2</b>	<b>38.9</b>	<b>38.0</b>	<b>38.0</b>
Recettes fiscales	1.7	2.0	1.8	2.4	2.6	2.7	2.8
Recettes pétrolières	37.3	32.2	33.7	31.6	30.9	29.8	29.6
<b>Dépenses totales (et prêts nets) (a)</b>							
Dépenses courantes	4.8	7.5	6.4	9.0	8.5	8.4	8.1
Sans les intérêts	4.6	7.2	6.0	8.7	7.8	7.7	7.5
Salaires	1.0	1.3	1.0	1.1	1.3	1.4	1.5
Paiement d'intérêts	0.2	0.3	0.4	0.4	0.7	0.7	0.7
Dépenses en capital	12.7	34.3	28.9	35.6	37.9	41.1	42.7
<b>Solde primaire</b>	<b>25.8</b>	<b>-2.2</b>	<b>4.1</b>	<b>-5.0</b>	<b>-6.8</b>	<b>-10.8</b>	<b>-12.2</b>
<b>Solde global</b>	<b>25.6</b>	<b>-2.6</b>	<b>3.7</b>	<b>-5.4</b>	<b>-7.5</b>	<b>-11.4</b>	<b>-12.8</b>

Note : a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

## Politique monétaire

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) définit et met en œuvre la politique monétaire des six États membres de la CEMAC. Les principaux critères de convergence portent sur la stabilité du taux d'inflation (inférieur à 3 %), un solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal positif ou équilibré, un endettement intérieur et extérieur inférieur à 70 % du PIB et un non cumul d'arriérés sur le paiement de la dette intérieure et extérieure. La politique monétaire conduite par la BEAC en 2013 est marquée par le maintien de l'objectif de refinancement des banques à 2 milliards XAF (Franc CFA BEAC) et le maintien de la politique des réserves obligatoires. Les principaux taux directeurs ont été réduits. Le taux d'intérêt sur les appels d'offre (TIAO) a été établi à 3.25 % en juillet 2013. La BEAC a annoncé en décembre 2013 une baisse de ses taux d'intérêt sur placement de 0.1 à 0 % pour les placements à sept jours, de 0.1625 à 0.0625 % pour les placements à 28 jours et, enfin, de 0.225 à 0.125 % pour les placements à 84 jours. Le taux d'intérêt sur placement public au titre du Fonds de réserve pour les générations futures a été réaménagé de 0.75 % à 0.5 % en juillet 2013. Le taux d'intérêt sur placement public au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires a également été revu à la baisse, de 0.35 % à 0.1 %, ainsi que le taux d'intérêt sur placement public au titre des dépôts spéciaux, qui a été ramené de 0.1 % à 0 %.

En 2013, les autorités équato-guinéennes ont confirmé leur objectif de contrecarrer les effets de la hausse des liquidités dans l'économie dans le but de stabiliser les prix. Cet objectif n'a néanmoins pas été atteint, dans la mesure où la volatilité des prix est demeurée plus marquée en Guinée équatoriale que dans les autres pays de la CEMAC. La demande domestique tirée par le niveau élevé d'investissement public a contribué à maintenir le taux d'inflation à un niveau élevé. Le taux d'inflation s'est écarté du critère de convergence fixé par la CEMAC (3 %), s'établissant à 5.0 % en 2013, en hausse par rapport au taux de 3.4 % enregistré en 2012 et largement supérieur aux prévisions (3.1 %). Le taux d'inflation constamment supérieur aux autres pays de la région a érodé la compétitivité extérieure du pays et contribué à l'appréciation du taux de change réel effectif. Cette tendance devrait se poursuivre en 2014 et 2015, le taux d'inflation étant projeté à 5.8 % et 5.2 % respectivement.



## Coopération économique, intégration régionale et commerce

La position extérieure du pays repose sur les hydrocarbures, qui sont des produits fortement vulnérables aux chocs subis par les termes de l'échange. L'exploitation des hydrocarbures a permis au pays d'accumuler d'importantes réserves de change placées à la BEAC ainsi que sous forme de dépôts en devises dans des banques commerciales *offshore*. L'excédent enregistré par la balance commerciale s'est rétréci en 2013, passant à 44.2 % du PIB contre 46.1 % en 2012. Cette dégradation s'explique par les effets conjugués de la stabilisation des importations d'une part et, d'autre part, de la baisse des exportations consécutive à celle de la production de pétrole et de gaz.

Le déficit de la balance des services s'est contracté pour équivaloir à 15.3 % du PIB en 2013 contre 15.6 % en 2012. Cet allègement devrait se poursuivre, le solde de la balance des services étant projeté à -14.1 % en 2014 et à -12.4 % en 2015, en lien avec les investissements des entreprises de production de gaz ainsi que ceux des sous-traitants du secteur pétrolier. Le déficit de la balance des revenus a été ramené à 36.1 % du PIB en 2013 contre 42.4 % en 2012, sous l'effet d'une baisse du niveau des rémunérations des capitaux privés dans le secteur des hydrocarbures.

En dépit du niveau élevé des exportations d'hydrocarbures, le compte courant présente sur la période récente un déficit persistant, financé en large partie par les flux consistants d'investissements directs étrangers (IDE) que reçoit le secteur des hydrocarbures du pays. Ce déficit a diminué en 2013, s'établissant à 7.9 % du PIB contre 12.6 % en 2012, sous l'effet du rétablissement du revenu des facteurs. Le déficit continu du compte courant s'explique par le fait qu'une large partie des revenus tirés des exportations d'hydrocarbures est transférée vers des entreprises parentes basées à l'étranger, ainsi que par l'impact sur les importations des investissements massifs réalisés par le secteur public. Dans la mesure où la majeure partie des contrats, des matériels et du travail impliqués dans les dépenses publiques d'investissement provient de l'étranger, ces dépenses en capital ont induit des niveaux substantiels d'importations de biens, de capital et de services. Le secteur extérieur risque de demeurer une source de vulnérabilité tant que les dépenses en capital du secteur public continueront de se traduire par d'importantes importations. Selon les prévisions, les importations, estimées à 40.6 % du PIB en 2013, en représenteront 41.6 % en 2014 et 42.9 % en 2015, compte-tenu de l'accroissement des achats de biens d'équipements induit par la politique de construction des infrastructures.

Membre de la CEMAC, la Guinée équatoriale applique le tarif extérieur commun de la zone qui comporte quatre taux pour quatre catégories de marchandises : un droit de 5 % prélevé sur les biens de première nécessité, de 10 % sur les biens d'équipement et les intrants, de 20 % sur les biens intermédiaires, et de 30 % sur les biens de consommation. En revanche, lors du dernier sommet de l'institution tenu à Libreville en juin 2013, le pays a rejeté le projet de mise en application de la libre circulation au sein de la CEMAC. Après avoir alors fermé les frontières pendant deux semaines, les autorités les ont réouvertes à l'issue des négociations menées par la 5<sup>e</sup> commission mixte permanente de sécurité transfrontalière.

Tableau 4. Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2005	2010	2011	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Balance commerciale	75.1	38.5	52.2	46.1	44.2	40.6	39.2
Exportations de biens (f.o.b.)	107.0	85.0	86.2	86.7	84.8	82.2	82.1
Importations de biens (f.o.b.)	31.9	46.5	34.0	40.6	40.6	41.6	42.9
Services	-20.9	-17.1	-14.4	-15.6	-15.3	-14.1	-12.4
Revenu des facteurs	-60.9	-44.6	-47.7	-42.4	-36.1	-36.7	-26.8
Transferts courants	-1.0	-0.9	-0.6	-0.6	-0.7	-0.6	-0.6
<b>Solde des comptes courants</b>	<b>-7.7</b>	<b>-24</b>	<b>-10.5</b>	<b>-12.6</b>	<b>-7.9</b>	<b>-10.8</b>	<b>-0.5</b>

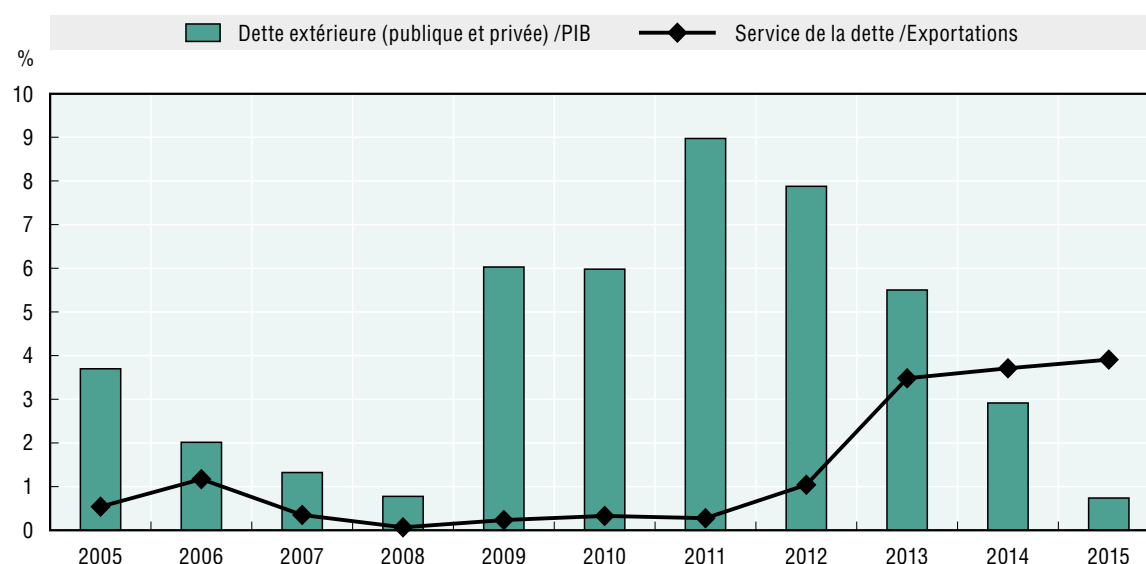
Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



## Politique de la dette

L'importance relative du volume d'endettement en 2013 s'explique essentiellement par la nécessité de participer au financement du Schéma directeur national d'infrastructures (SDNI) 2012-16 à travers un partenariat avec le secteur privé et d'autres types de concessions telles que le lancement d'un emprunt obligataire sur le marché financier de la CEMAC. L'endettement extérieur de la RGE a représenté 5.5 % du PIB en 2013 (estimation), nettement en deçà du taux enregistré en 2012 (7.9 %) et largement inférieur aux prévisions, qui tournaient autour de 11 %. Cet endettement devrait encore diminuer en 2014 pour se réduire à 3.3 % du PIB, selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI). Le niveau d'endettement extérieur reste faible et la dette extérieure a été principalement contractée auprès de créanciers bilatéraux, pour 83 % du stock total de la dette.

Figure 2. Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations



Source : FMI (WEO & Article IV).

## Gouvernance économique et politique

### Secteur privé

Les entreprises étrangères jouent un rôle prépondérant dans le secteur privé. Elles sont concentrées dans l'exploitation des gisements de pétrole sous-marins, dominée par les sociétés américaines. Quelques entreprises européennes monopolisent la distribution au détail des carburants. Ces groupes internationaux opèrent généralement en partenariat financier avec des entreprises publiques équato-guinéennes.

La bureaucratie, l'opacité des réglementations, le sous-développement du marché du travail et la faible qualification de la main-d'œuvre locale sont des obstacles au développement d'un secteur privé compétitif en Guinée équatoriale. L'édition 2014 de *Doing Business*, le rapport de la Banque mondiale sur le climat des affaires dans le monde, classe la RGE au bas de l'échelle, qu'il s'agisse de la facilité à créer une entreprise, de la bonne gouvernance ou de la transparence. Le pays perd deux places dans le classement pour la facilité des affaires, se positionnant au 166<sup>e</sup> rang sur 189 économies examinées. Deux indicateurs connaissent une évolution positive : le commerce transfrontalier (le pays est 137<sup>e</sup> et gagne quatre places) et l'exécution des contrats





(il est 50<sup>e</sup> et gagne une place). La RGE conserve la même place pour trois critères : la protection des investisseurs (147<sup>e</sup>), le paiement des impôts (177<sup>e</sup>) et le règlement de l'insolvabilité (189<sup>e</sup> et dernier). Il recule au classement des quatre autres critères.

Créer une entreprise en Guinée équatoriale prend en moyenne 135 jours et nécessite 18 démarches, pour un coût équivalent à 98.6 % du revenu par habitant. Les coûts de main d'œuvre sont relativement élevés par rapport aux pays voisins, le système fiscal n'est pas transparent et son application n'est pas uniforme. Les taxes douanières sont élevées. Le pays figure, en outre, à la dernière place du classement pour les modalités de fermeture d'une entreprise. Les actifs des sociétés en faillite ne sont pas redéployés rapidement et efficacement pour d'autres usages.

L'accès aux services financiers, y compris au micro-financement, demeure un obstacle à l'éclosion d'un secteur privé dynamique. Les banques sont peu enclines à financer les entreprises locales non impliquées dans les marchés publics. Le système bancaire ne joue pas encore un rôle d'intermédiation suffisant pour le secteur privé et il s'appuie beaucoup trop sur les prêts à court terme. Le pays recule de quatre places pour le critère d'accès au crédit dans l'édition 2014 de *Doing Business*, passant à la 109<sup>e</sup> position.

### Secteur financier

Le secteur financier de la Guinée équatoriale compte quatre banques. Trois sont des filiales de grands groupes bancaires internationaux tandis que le gouvernement détient une participation majoritaire dans la quatrième, *Banco Nacional de Guinea Ecuatorial* (BANGE), à capitaux allemands et philippins. Deux nouvelles banques, encore non opérationnelles, sont attendues sur le marché. Le portefeuille bancaire est relativement sain et respecte les ratios prudentiels de la CEMAC. La proportion des créances douteuses a été réduite à moins de 5 % et le rendement des actifs et des fonds propres évolue à la hausse.

La libéralisation du secteur bancaire n'a pas réussi à réduire le coût du financement qui reste élevé, traduisant la faiblesse de la concurrence. Malgré toutes les mesures prises ces dernières années par les autorités de la BEAC, visant notamment à favoriser l'accès au crédit et à soutenir la croissance économique, le coût du financement bancaire reste élevé avec des frais considérables prélevés sur les prêts, ainsi que des taux d'intérêt élevés appliqués aux entreprises privées. Le taux directeur a pourtant été revu une nouvelle fois à la baisse en moins de trois mois, passant de 3.5 % à 3.25 % en novembre 2013.

L'accès de la population aux services bancaires est limité et peu de ménages disposent d'un compte. Les systèmes de paiement sont peu développés et sont concentrés dans les deux grandes villes du pays, Malabo et Bata. Les guichets automatiques de banque (GAB) sont peu nombreux et l'utilisation des chèques très limitée. La présence de trois banques internationales, qui gèrent de grands flux de transferts internationaux pour le compte de l'État et des compagnies pétrolières, pourrait cependant faciliter le développement rapide des paiements automatiques, à condition d'ouvrir davantage le marché national à la concurrence et de favoriser l'ouverture d'agences bancaires sur le territoire.

### Gestion du secteur public, institutions et réformes

Malgré quelques avancées, la transparence et la qualité de la gestion des finances publiques souffrent de lacunes dans les domaines du budget, de la passation des marchés et de l'audit interne et externe. Le budget suit un système de double gestion qui sépare le budget courant et le budget d'investissement. La planification et la programmation du budget souffrent du manque de coordination entre les ministères et d'un système de classification économique qui ne permet pas une allocation efficace des ressources entre les secteurs et selon les objectifs stratégiques. La discipline budgétaire est mise à mal par des dépassements à répétition, et le recours limité aux nouvelles technologies réduit considérablement l'efficacité du système d'information financière. Le budget est exécuté manuellement sur la base d'une comptabilité de caisse.



Le suivi et la programmation du plan d'investissement public nécessitent des améliorations surtout au regard de la forte progression des dépenses en capital. Les ministères sont dépourvus de service de vérification en interne efficace. La création d'une Cour des comptes en charge de la vérification externe, instituée par référendum en novembre 2011, constitue toutefois une avancée pour le renforcement du contrôle budgétaire et de la reddition des comptes. L'efficacité du processus de passation des marchés publics souffre de l'inexistence d'un cadre juridique et institutionnel, et l'entente directe reste la norme pour les commandes publiques.

La réduction de la corruption reste un défi majeur pour le pays. La RGE se trouve à la 163<sup>e</sup> place sur 177 au classement mondial 2013 de Transparency International sur l'indice de perception de la corruption. Selon le rapport, la corruption est endémique dans le secteur public, et le secteur pétrolier manque de transparence. Selon l'édition 2012 du rapport *Open Budget* publié par *International Budget Partnership*, le score du pays en matière de transparence budgétaire était de zéro, comme en 2010, plaçant la Guinée équatoriale à la dernière place des cent économies comparées.

### Gestion des ressources naturelles et environnement

Le retard dans l'obtention de la validation de la candidature du pays comme membre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (EITI) est dû à la lenteur dans l'application des règles de transparence concernant la production, la commercialisation et l'utilisation des recettes pétrolières.

Les forêts couvrent environ 2,2 millions d'hectares, soit la quasi-totalité de la superficie du pays. La création accélérée d'infrastructures a précipité le déboisement qui vient s'ajouter à la dégradation des terres et aux conséquences de la chasse pour la consommation humaine. La loi sur le secteur forestier de juillet 1997 a permis de classer les forêts en deux catégories, les forêts productives et les forêts de conservation. Le pays a adopté un cadre juridique moderne sur les aires protégées, l'exploitation forestière, la pêche et la biodiversité, mais sa mise en application reste problématique. Les législations relatives à la gestion des ressources forestières sont en pleine restructuration. Ces législations visent à préserver la nature mais, en pratique, un flou considérable entoure l'octroi des concessions aux opérateurs. Faute de personnels suffisants sur le terrain, l'État est impuissant à contrôler convenablement les activités d'exploitation forestière et à réaliser un inventaire des ressources sylvicoles.

Bien qu'il ait ratifié le protocole de Kyoto, la RGE ne veille pas assez au respect de ses engagements par tous les acteurs économiques, notamment par les exploitants des champs pétroliers sous-marins. En tant que membre de l'initiative sur la réduction des gaz torchés (GGFR), la RGE a considérablement réduit ses émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment dans le champ de la mer d'Alba, grâce à la mise en œuvre d'un plan de gestion des gisements de gaz pour éliminer le torchage. Les émissions de GES du pays sont estimées à environ 5 millions de tonnes en 2013.

### Contexte politique

Selon les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale pour l'année 2012, la RGE obtient la note de 53,55 sur 100 pour l'indicateur « stabilité et non violence ». Pour l'indicateur « responsabilité et participation », la note est de 2,37 sur 100.

Une réforme constitutionnelle a été approuvée par référendum par une large majorité de la population (97,7 % des votants) en novembre 2011. La réforme limite à deux le nombre de mandats présidentiels, crée un poste de vice-président, et elle institutionnalise cinq organismes : la Chambre des sénateurs, la Cour des comptes, le Conseil d'État, le Conseil pour le développement économique et social, et le Défenseur du peuple. Le texte ne précise pas si le président actuel, Teodoro Obiang Nguema, devra quitter son poste en 2016 au terme de son mandat actuel, ou si le décompte des mandats ne s'appliquera qu'à partir de la date du référendum.



L'année 2013 a été marquée par l'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement. Les élections législatives organisées en mai 2013 ont été remportées par le parti au pouvoir, le Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE). En dépit de la stabilité des institutions et des progrès accomplis dans le domaine politique, des améliorations restent nécessaires en matière de droits et de libertés civiles.

## Contexte social et développement humain

### Développement des ressources humaines

Les progrès réalisés dans le domaine du développement humain sont loin de refléter les potentialités économiques de la Guinée équatoriale. En 2013, l'indice de développement humain (IDH) des Nations Unies a classé le pays à la 136<sup>e</sup> place sur un total de 187 pays examinés, avec la note globale de 0.554, alors que le revenu national brut par habitant s'élève à 29 940 USD. Le pays a réalisé des progrès en matière de mortalité infantile, dont le taux s'est établi à 51 pour mille naissances vivantes en 2011 contre 93 pour mille en 2001. S'agissant de la mortalité maternelle, des progrès notables ont également été relevés, puisque le nombre des décès a été réduit à 308 pour 100 000 naissances vivantes en 2011, contre 352 en 1994. En ce qui concerne le VIH/sida, le taux de prévalence moyen est de 6.2 % dans la tranche d'âge allant de 15 à 49 ans. Il s'élève à 8.3 % pour les femmes et à 3.7 % pour les hommes.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, 85 % des consultations médicales sont liées à des maladies transmissibles, en particulier le paludisme, les infections respiratoires aiguës et la diarrhée. Ces maladies sont la principale cause de décès chez les enfants de moins de cinq ans, dont 19 % souffrent de malnutrition et 76 % seulement jouissent d'une couverture vaccinale régulière. Pour améliorer la performance du secteur de la santé, le pays s'est doté de services de base mais les résultats obtenus sont mitigés en raison notamment de la faiblesse des ressources humaines.

Le système éducatif est particulièrement inefficace. Seul un élève sur deux termine l'école primaire. La faiblesse relative du taux brut de scolarisation dans le primaire (80 %) ajoutée au taux de redoublement élevé (24 % des élèves) fait douter de la capacité du pays à réaliser en 2015 l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) concernant l'éducation primaire universelle. L'amélioration de la qualité de l'enseignement, notamment de l'enseignement primaire, suppose des mesures telles que l'attribution de bourses, l'introduction de cantines scolaires, la construction d'un plus grand nombre d'écoles dans les zones rurales les plus éloignées, ne serait-ce que pour accueillir davantage d'enfants de familles à faible revenu. Une profonde réforme de la formation professionnelle est en cours. Elle prévoit la construction de quatre nouveaux centres, et une révision des programmes en vue de les adapter aux besoins du marché du travail.

### Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

La réduction de la pauvreté constitue un défi majeur pour la Guinée équatoriale, qui dispose d'importantes ressources financières. Selon les données de la 2<sup>e</sup> Conférence économique nationale, la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (2 USD par jour) représentait 76.8 % du total en 2007. La pauvreté affectait 79 % de la population rurale tandis que dans les deux principaux centres urbains, Malabo et Bata, elle touchait respectivement 70 % et 62 % des habitants.

Les allocations aux secteurs sociaux ont été fortement augmentées ces dernières années, notamment dans le domaine de la santé, et les autorités affichent la volonté d'améliorer la prise en charge des populations défavorisées. Très peu de filets de sécurité existent pour protéger les groupes vulnérables. Le système de protection sociale se limite à la couverture des salariés du secteur public et exclut de ce fait la majorité des travailleurs, qui opèrent dans le secteur informel, étant entendu que les salariés du secteur privé et les salariés employés par les multinationales



sont protégés par des assurances contractées par les employeurs. Quelques programmes de protection sociale ont commencé à être mis en place, mais leur financement et leur champ d'application restent limités.

De façon générale, l'absorption des 25 000 à 50 000 jeunes qui entreront chaque année sur le marché du travail entre 2010 et 2020, constitue un des principaux défis que le pays doit relever. Environ 60 % de la population est âgée de moins de 25 ans. Les possibilités d'emploi demeurent très limitées à cause, notamment, de la taille modeste du secteur non pétrolier, et du fait que le secteur pétrolier, prépondérant en RGE, n'emploie que 4 % de la population active. De plus, la plupart des jeunes ne sont pas qualifiés, ils ne remplissent pas les critères d'entrée sur le marché du travail et n'ont pas accès à l'information sur les possibilités d'emploi. L'enseignement technique et professionnel souffre de dysfonctionnements à plusieurs niveaux, notamment un manque de programmes de formation adéquats pour répondre aux besoins du marché du travail, et la pénurie d'outils pédagogiques. En conséquence, l'État autorise l'arrivée de travailleurs étrangers dans le pays et encourage la création de centres d'enseignement spécialisés au sein des grandes entreprises.

Le gouvernement concentre également ses efforts sur la formation des cadres moyens et supérieurs pour compenser les insuffisances actuelles et accroître la capacité d'insertion professionnelle des jeunes. Pour accompagner ces efforts, un programme de formation cofinancé par la Banque africaine de développement est en cours d'exécution. Il a permis la création en 2012 de la Direction générale de la formation professionnelle. L'accélération de ce programme dans le cadre du Document de stratégie pays en cours contribuera à la levée de l'une des contraintes majeures à la transformation de l'économie et à la réduction du chômage des jeunes.

### Égalité hommes-femmes

Malgré la garantie de la parité des droits et des chances par le droit national, les femmes sont encore désavantagées par rapport aux hommes en termes d'accès aux postes à responsabilités. La Constitution établit clairement l'égalité entre les sexes, mais beaucoup reste à faire pour la réaliser, notamment dans les zones rurales.

Le dernier gouvernement mis en place en 2012 compte à peine 11 % de femmes, même en comptant les vice-ministres et les secrétaires généraux des ministères. En 2013, une femme a été promue présidente du sénat nouvellement créé. Le pays a assuré la parité de l'accès à l'enseignement primaire, mais les garçons sont presque deux fois plus nombreux que les filles à s'inscrire dans le secondaire. Il existe toujours des disparités entre les provinces : près de 20 % des femmes de la province centrale Centro Sur n'ont jamais fréquenté l'école, alors qu'elles ne sont que 3 % dans ce cas dans la province de Bioko Norte.

L'activité économique est dominée par les hommes, et les femmes sont plus fortement touchées par la précarité. La pauvreté frappe 76,8 % des Équato-guinéens, mais les deux tiers de ces personnes vivant avec moins de 2 USD par jour sont des femmes. Il n'existe aucune discrimination légale contre les femmes en matière de propriété foncière ou dans l'accès au crédit bancaire, mais la situation de fait révèle clairement une forme de discrimination structurelle. Le pays a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Mais leur faible niveau d'instruction et l'analphabétisme largement répandu chez les femmes les privent du bénéfice de leurs droits.

### Analyse thématique : les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique

La découverte de gisements pétroliers et leur mise en exploitation dans les années 90 a fondamentalement transformé le pays. Jusqu'alors pays à faibles revenus, principalement agricoles, la Guinée équatoriale est devenu un pays à revenu intermédiaire, le troisième



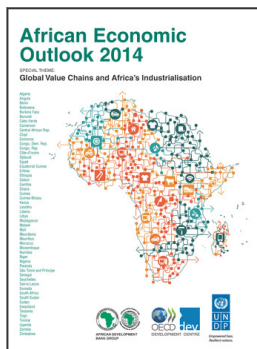
producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne et la deuxième destination des IDE en Afrique centrale. Ces flux d'IDE proviennent de sociétés pétrolières étrangères. Les principaux partenaires commerciaux du pays sont, par ordre d'importance, les États-Unis, la Chine, l'Espagne, l'Italie et la France, à destination desquels la Guinée équatoriale exporte du pétrole, du méthanol, du bois d'œuvre et du cacao. Les principales importations concernent les équipements pétroliers, les denrées alimentaires et les boissons. La formidable croissance impulsée par le secteur des hydrocarbures a permis le développement et l'amélioration des infrastructures de base, mais elle a parallèlement entraîné le déclin du secteur agricole, de la pêche et de la sylviculture, plaçant l'économie dans une situation de très forte dépendance au secteur pétrolier.

Les réserves prouvées de pétrole sont estimées par les autorités à 1.2 milliard de barils, soit 10 années de production au rythme actuel. Les autorités s'attachent désormais à développer la chaîne de valeur pétrochimique en vue d'accroître l'intégration verticale de l'industrie pétrolière domestique. Les principales opportunités pour les investisseurs étrangers identifiées et valorisées par le gouvernement dans le secteur de la pétrochimie sont l'industrie gazière, le bioéthanol et le biodiesel, le raffinage et le recyclage des déchets industriels, la peinture, l'asphalte, le rechapage des pneumatiques et le recyclage des plastiques.

Le gaz naturel devrait représenter 50 % du total des ressources en hydrocarbures d'ici 2016, et il est envisagé comme une alternative à la baisse de la production pétrolière amorcée depuis 2012. Le pays ambitionne de devenir le pivot régional de la production gazière. Le premier terminal de liquéfaction de gaz naturel a été construit en 2007, et l'entrée en opérations d'un second terminal est prévue pour 2016. L'objectif des pouvoirs publics est de construire un système de collecte de gaz naturel dans les champs actuellement en exploitation (Zafiro, Alba et Alen) ainsi que dans les champs futurs, en prévoyant la transformation dans la zone portuaire de Punta Europa. Dans le domaine minéralier, le pays souhaite attirer les investissements étrangers afin d'exploiter ses gisements d'or, de diamants, de bauxite, d'étain, de tungstène et de coltan.

La présence de terres arables inexploitées, combinée à la forte demande de produits agricoles tant à l'intérieur du pays que dans la région, fait du développement de l'agriculture et de l'élevage un vecteur clé de la stratégie de diversification économique. Le gouvernement cherche à attirer les investisseurs étrangers dans la transformation d'aliments pour le bétail et d'engrais ; la transformation du cacao et du café ; la fabrication du savon ; la transformation des jus et produits dérivés ; la transformation de l'huile de palme et d'huile de coco ; le conditionnement, la transformation et la conservation de produits halieutiques, et la mise en conserves. La principale société étrangère opérant actuellement dans ce secteur est SOEGUIBE, filiale du groupe français Castel, qui produit et distribue 300 000 hectolitres par an de boissons (bières, boissons sucrées et eau minérale).

En dépit des investissements publics massifs effectués pour moderniser les infrastructures, le niveau d'industrialisation de la RGE est inférieur à la moyenne régionale. Pour prendre une part active dans la réalisation des chaînes de valeurs mondiales et impulser l'industrialisation de l'économie, les autorités entendent améliorer la compétitivité, notamment avec la création du guichet unique pour les investisseurs. Le Plan national de développement économique et social a pour objectif déclaré de diversifier l'économie pour la sortir de sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures et pour transformer le pays en une économie émergente à l'horizon 2020. À ce titre, le gouvernement équato-guinéen s'est engagé à étayer les investissements étrangers en allouant à un Fonds de co-investissement (FCI) un montant de 500 milliards XAF. Ce FCI témoigne de la détermination du pays à jeter les bases d'une diversification économique afin d'atteindre une croissance durable et de créer plus d'emplois. Le FCI devrait soutenir le développement du pays autour des secteurs économiques clés identifiés pour le développement industriel : l'agriculture et l'élevage, la pêche, la pétrochimie et l'exploitation minière, le tourisme et les marchés financiers.



Extrait de :  
**African Economic Outlook 2014**  
Global Value Chains and Africa's Industrialisation

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/aeo-2014-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2014), « République de Guinée équatoriale », dans *African Economic Outlook 2014 : Global Value Chains and Africa's Industrialisation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2014-29-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).